

Charte d'engagement des organisateurs

Vous souhaitez organiser un événement ? Avant tout, vous vous engagez auprès du CNL et de vos publics.

Lisez attentivement la charte d'engagement des organisateurs.

En saisissant les informations de votre événement vous vous engagez à :

1. inscrire un événement :

- en accès libre et gratuit
- concernant le livre et/ou la lecture
- s'adressant en priorité aux enfants et aux jeunes adultes
- se déroulant tout ou en grande partie entre le 30 juin et le 25 juillet 2021
- qui ne soit pas prioritairement à caractère commercial ou promotionnel

2. avoir pris connaissance des éventuels impératifs de déclaration de votre événement auprès des autorités locales

3. respecter les conditions générales d'utilisation de nos services.

Le CNL se réserve le droit de ne pas faire apparaître tout événement qui semblerait ne pas répondre aux critères cités ci-dessus.

Le site www.partir-en-livre.fr

Le site www.partir-en-livre.fr est créé au [Centre national du livre](#), 53 rue de Verneuil 75007 PARIS, un site Internet dans le cadre duquel sont mis en œuvre les traitements automatisés d'informations nominatives suivants :

- diffusion d'informations relatives à des personnes appartenant au Centre national du livre,
- la collecte de données personnelles par le biais de formulaires pour l'envoi de lettres d'information.